

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique : SAS
Ancienneté de la société : Plus de 10 ans
Localisation du siège : Basse-Normandie, France
Département : Confidentiel

Résumé général de l'activité

L'entreprise s'est spécialisée dans la conception, la production, la pose et la commercialisation de menuiseries en aluminium à partir de profils de gamme et de création.

La stratégie de l'entreprise est basée sur un savoir-faire en matière d'adaptation de solutions de façades (aluminium, verres, acier, ...) pour des projets architecturaux importants type immeubles de bureaux, cliniques, etc.

A propos de la cession

Type de cession envisagée : Majoritaire
Raison principale de la cession : Départ à la retraite

Éléments chiffrés

En k€/année	2022	2023	2024	2025
CA		6 000	6 400	
Marge brute				
EBE		300	300	
Résultat exploitation		250	200	

En k€/année	2022	2023	2024	2025
Résultat net				
Nb. de personnes			29	

Autres chiffres

Fonds propres : 1 500 k€

Intitule_dettes : 250 k€

Trésorerie nette : 1 400 k€

Position / concurrence

Positionnement par rapport au marché

La société a plus d'une année d'avance en devis signés. Les montants des devis s'étalant entre 500 k€ et 2500 k€.

Concurrence

Les clients sont à la fois des entreprises générales majeures et des collectivités publiques ou des clients privés.

Points forts / faibles

Points forts

La clientèle publique ou privée est de premier plan garantissant le paiement rapide des travaux.

L'entreprise a bâti sa réputation de sérieux et de professionnalisme sur un savoir-faire reconnu dans le domaine de la menuiserie aluminium, ce qui lui a valu l'obtention de la qualification « QUALIBAT ».

Complément d'information

Éléments complémentaires

Prix de cession souhaité : Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.

Apport en fonds propres minimum pour se positionner sur le dossier : **500 k€ k€**

Profil de repreneur recherché

Personne morale ou Fonds d'investissement

Complément sur le profil de repreneur recherché

Le dirigeant pourra, si nécessaire, accompagner la reprise sur 6 mois maximum.